

FICHE DE POSTE « ENSACF 21-22_MCA_TPCAU »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2021-2022

Recrute : un.e enseignant.e pour **160** heures

Maître de Conférence Associé.e.

Champ disciplinaire : TPCAU

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 90 enseignants (23 titulaires, 19 associés dont 10 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m².

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETE), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

Contexte scientifique de l'ENSACF

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau », « ERPS » (Espace rural et Projet spatial) et « APC - Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire. L'ENSACF est ainsi dans une

perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire. Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de L'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation. Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, L'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à L'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, L'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centre-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écosophie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A L'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour L'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales elles-mêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire

de l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation et en résonance des deux termes « architecture » et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.). Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 L'entrelacement des échelles

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle. L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

De par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « habitat du futur » à laquelle elle participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

2. Missions prévues pour l'enseignant.e

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e pour enseigner dans le champ TPCAU aux semestres 3 et 4 de la licence 2.

>SEMESTRE 3 - UE 3.1 : projet d'architecture (90h TD)

Le semestre 3 prolonge ce qui a été vu aux semestres précédents, avec une attention plus particulière sur les enjeux constructifs. Il s'agit pour les étudiant.e.s de comprendre que tout édifice est par définition construit. Qu'il assemble, associe, superpose des matériaux aux caractéristiques propres capables d'émouvoir, de transformer un lieu en lui conférant une atmosphère, un caractère.

Par le(s) choix de matériau(x) opéré(s), en pensant à leur mise en œuvre, en fabriquant l'adéquation entre matérialité et choix formels, tout en répondant aux usages, l'acte de construire devient un objet conscient et critique, porteur de sens en lien avec le territoire ; une recherche de continuité ou de rupture avec ce qui est déjà là.

Ce focus sur les enjeux constructifs est également l'occasion pour les étudiant.e.s de se saisir des enjeux environnementaux quant à l'économie de la matière, sa disponibilité, son recyclage et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre, quels efforts pour quels effets.

D'autres thématiques plus transversales au cycle licence font l'objet d'attendus durant de le semestre :

- Rapport au lieu, au paysage.
- Le sol, son dessin, son nivellement, l'installation du projet en lien avec la topographie.
- Les usages et les usagers.
- Les qualités spatiales des lieux.
- La capacité à mobiliser des références vues en atelier.
- La maîtrise des outils de représentation ...

Durant le semestre les étudiants développent trois projets sur 5 semaines chacun.

Les 3 programmes prennent place sur un même site, se complètent afin de former un ensemble cohérent entre eux et au regard de l'environnement construit et paysager. La stratégie d'implantation veille à économiser les sols et prendre en compte la situation singulière de la situation et la topographie.

Par ailleurs des cours magistraux sont donnés en début de matinée (8 cours de 2 heures) pour apporter aux étudiants des éléments de compréhension quant aux différentes problématiques auxquelles ils se trouvent confrontés durant le semestre :

- Rapport au sol, au paysage
- Composition architecturale et urbaine
- Séquence d'entrée et distribution
- Structure - Enveloppe
- Toitures - Rapport au ciel
- Lumières - Atmosphères
- Matières brutes et transformées ...

Ces cours s'appuient sur la présentation de projets qui sont analysés sous l'angle de la thématique du cours.

>SEMESTRE 4 - UE 4.1 : projet d'architecture (84h TD)

Le semestre 4.1 clôt deux années d'initiation à l'architecture et à l'apprentissage des outils et méthodes de conception. L'objectif est de poursuivre et confirmer l'acquisition des outils de conception en architecture et la maîtrise du processus de conception. Ce semestre approfondit la conception architecturale dans son rapport au Lieu (thématique de L2) compris comme un assemblage hybridant espace public-paysage, habitat et espaces partagés (micro-équipement public).

Les objectifs d'acquisition visés sont :

- maîtriser les outils de conception architecturale, leurs justes manipulations et adéquations en fonction des spécificités du projet en phase de conception comme de restitution-présentation
- élaborer et mobiliser un champ d'analogies/de 'références' et d'imaginaires architecturaux pour concevoir
- développer une expérimentation projectuelle hybridant espace public-paysage, habitat et édifice public, et maîtriser un processus de conception de la lecture du site, à la formulation programmatique et à la définition progressive du projet architectural et paysager
- se situer par rapport à une 'connaissance des théories de la pratique de projet'
- maîtriser la mise en forme finale et médiation du projet, du détail au territoire (codification et expression graphique simple et efficace), argumentation et expression orale comme écrite

Contenus :

Ateliers Projets STARTERS – Expérimenter habitat et de nouveaux sentiers urbains à Clermont-Fd Saison 3

Dans le cadre du travail en atelier, le projet développé sur tout le semestre consiste à concevoir un « micro-lot complexe » hybridant la création d'un nouvel espace public avec un programme d'habitat (15 logements) et un micro-équipement public (100 à 300 m²).

La situation choisie est celle de concevoir de nouveaux « Sentiers Urbains » imaginés dans le cadre du PLU de Clermont-Métropole. L'espace public à constituer sera « le sentier » sur lequel se greffe un assemblage programmatique habitat-micro équipement public, véritable starter du « sentier urbain ». Le semestre constitue une exploration et expérimentation pour imaginer ces « sentiers urbains », et construire des propositions qui seront valorisées sous forme d'exposition et catalogue. Un séminaire final constituera le moment de restitution et présentation à des acteurs et responsables de la Ville.

A partir d'un travail en équipe pour l'idée urbaine, territoriale, chaque étudiant.e développera un projet architectural individuel de micro-aménagements habités. Cette expérimentation mobilise le programme 4.1 sur 3 ans. Pour l'année 2021 Saison 3, il s'agit de concevoir l'ensemble du maillage rhizomatique de sentiers métropolitains « Chanturgue - La Plaine – Les Vergnes – Voies ferrées »

L'articulation entre les échelles, entre ville et nature, l'installation d'un lieu habité entre paysage et construit à travers une petite échelle d'opération (micro-lot) ouvrent un premier niveau de complexité et d'exigence à entre-croiser et relier plusieurs réalités et matrices pour le projet aujourd'hui...

Cours STARTERS : un ensemble de cours spécifiques apportent des contenus et références concernant les outils et la pratique de conception architecturale, en échos avec les séquences d'avancement d'ateliers de projet.

Autres tâches

- Participation aux actions de recherches de l'ENSACF et du groupe de recherche Ressources
- Il.elle pourra contribuer, par ses propres recherches, à la réalisation du programme scientifique de Ressources sur la thématique de « Architecture et marges » ; cela en participant activement aux séminaires de cycle doctoral (en cours d'élaboration), les programmes de recherches en cours ou à venir
- Présence aux réunions pédagogiques
- Participation aux commissions opérationnelles de l'ENSACF
- Accompagnement et développement, le cas échéant, des relations de partenariat avec les acteurs culturels institutionnels et d'enseignement supérieur.

3. Compétences principales mises en œuvre

Expériences et compétences souhaitées :

- une pratique de la conception architecturale
- une expérience d'enseignement en Ecole d'architecture
- une bonne connaissance, des métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte.
- une capacité à travailler en équipe et à l'insertion dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et la participation à leur coordination

Titres ou diplômes requis :

Diplôme d'architecture

4. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le lundi 23 août à minuit**, à l'attention de monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

avec copie à

boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr

david.marcillon@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnés (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

Attendus du contenu de la note pédagogique :

La note pédagogique doit pouvoir exprimer et/ou articuler, différentes questions en :

1- formulant un discours construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture.

- 2- formulant une réponse construite autour des attendus spécifiques de la fiche de poste.
- 3- formulant une réponse spécifique à l'École Nationale Supérieure de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement.
- 4- mettant en valeur les spécificités propre du.de la candidat.e, ainsi que des thèmes prospectifs plus personnels qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.
- 5- formulant un positionnement au regard des enjeux liés au changement climatique.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis plus haut (§ dossier de candidature) est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le lundi 30 août 2021, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 26 août.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à
 - Boris Bouchet, coordinateur du semestre 3 : boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr
 - David Marcillon, coordinateur du semestre 4 : david.marcillon@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr